

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 03-févr.-2010

Date de révision 26-déc.-2021

Numéro de révision 5

1. Identification

Nom du produit Trichloréthylène

AC421520000; AC421520025; AC421525000 Cat No.:

No. CAS

Synonymes Triclene; Trichloroethene; Ethylene trichloride

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence For information **US** call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11

Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No. US: 001-800-424-9300 / Europe: 001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Catégorie 2 Corrosion cutanée/irritation cutanée Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2 Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Mutagénicité sur les cellules germinales Catégorie 2 Catégorie 1A Cancérogénicité Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition Catégorie 3

uniaue)

Organes cibles - Système nerveux central (SNC). Organe cible spécifique en cas de toxicité - (exposition Catégorie 2

répétée)

Organes cibles - Rein, Foie, Cœur, rate, Sang.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut causer de la somnolence et des étourdissements

Susceptible d'induire des anomalies génétiques

Peut provoquer le cancer

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée



Conseils de prudence

Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés

Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Sensible à la lumière

3: Composition/informations sur les composants

| Composant | No. CAS | % en poids |
|-------------------|---------|------------|
| Trichloroéthylène | 79-01-6 | >95 |

4. Premiers soins

Conseils généraux

Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise.

Contact avec les yeux En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et

demander des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Une

consultation médicale immédiate est requise.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Ne

pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré ou inhalé la substance, appliquer la respiration artificielle à l'aide d'un masque de poche muni d'une valve à sens unique ou autre appareil médical approprié. Une consultation médicale immédiate est

requise.

Ingestion NE PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Symptômes et effets les plus

importants

Peut causer une réaction cutanée allergique. L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatigue, des nausées et des vomissements: Les symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée, démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs

thoraciques, des douleurs musculaires, ou le rinçage Traiter en fonction des symptômes

Notes au médecin

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés La pulvérisation d'eau, le dioxyde de carbone (CO2), une poudre extinctrice, une mousse

anti-alcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair Méthode -Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation 410 °C / 770 °F

Limites d'explosivité

Supérieures 44.8 vol %
Inférieure 8 vol %
Propriétés comburantes pas d'oxydation

Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

Dangers spécifiques du produit

Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants. Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Chlore. Phosgène. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2). Chlorure d'hydrogène gazeux.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète. Une décomposition thermique peut mener à l'émission de gaz et de vapeurs irritants.

NFPA

SantéInflammabilitéInstabilitéDangers physiques210N/A

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnellesS'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites. Évacuer

le personnel vers des endroits sécuritaires.

Précautions environnementales Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou

un système d'égouts sanitaires.

Méthodes de confinement et de nettoyage

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

7. Manutention et stockage

Manutention Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. Éviter tout contact avec les

yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas ingérer. En

cas d'ingestion, demander immédiatement une assistance médicale.

Entreposage. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Craint la lumière.

Ne pas entreposer dans des récipients en aluminium. Matières incompatibles. Agents

oxydants forts. Bases fortes. Amines. Métaux alcalins. Métaux. .

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

| Composant | Alberta | Colombie-Brita | Ontario | Québec | ACGIH TLV | OSHA PEL | NIOSH IDLH |
|-------------------|---------------|----------------|--------------|---------------|--------------|------------------------|----------------|
| | | nnique | | | | | |
| Trichloroéthylène | TWA: 50 ppm | TWA: 10 ppm | TWA: 10 ppm | TWA: 50 ppm | TWA: 10 ppm | (Vacated) TWA: | IDLH: 1000 ppm |
| | TWA: 269 | STEL: 25 ppm | STEL: 25 ppm | TWA: 269 | STEL: 25 ppm | 50 ppm | |
| | mg/m³ | | | mg/m³ | | (Vacated) TWA: | |
| | STEL: 100 ppm | | | STEL: 200 ppm | | 270 mg/m ³ | |
| | STEL: 537 | | | STEL: 1070 | | Ceiling: 200 ppm | |
| | mg/m³ | | | mg/m³ | | (Vacated) STEL: | |
| | | | | | | 200 ppm | |
| | | | | | | (Vacated) STEL: | |
| | | | | | | 1080 mg/m ³ | |
| | | | | | | TWA: 100 ppm | |

Légende

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA - Sécurité et administration de la santé

NIOSH IDLH: NIOSH - National Institute for Occupational Safety and Health

Mesures techniques

Utiliser seulement sous une hotte contre les vapeurs de produits chimiques. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Lunettes de sécurité

Protection des mains Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

| Matériau des gants | Le temps de passage | Épaisseur des gants | Commentaires à gants |
|--------------------|---------------------|---------------------|----------------------------------|
| Viton (R) | > 480 minutes | 0.7 mm | Comme testé sous EN374-3 |
| PVA | > 360 minutes | 0.3 mm | Détermination de la résistance à |
| | | | la perméation des produits |
| | | | chimiques |

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Date de révision 26-déc.-2021 Trichloréthylène

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Type de filtre recommandé: Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide État physique Aspect Incolore Odeur Caractéristique

Aucun renseignement disponible Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

-85 °C / -121 °F Point/intervalle de fusion Point/intervalle d'ébullition 87 °C / 188.6 °F

Aucun renseignement disponible Point d'éclair 0.69 (Carbon Tetrachloride = 1.0) Taux d'évaporation Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

44.8 vol % **Supérieures** Inférieure 8 vol %

77.3 mbar @ 20 °C Pression de vapeur Densité de vapeur 4.5 (Air = 1.0)Densité 1.460

Solubilité

Insoluble dans l'eau Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible Température d'auto-inflammation 410 °C / 770 °F

> 120°C Température de décomposition

0.55 mPa.s (25°C) Viscosité C2 H CI3

Formule moléculaire Masse moléculaire 131.39

10. Stabilité et réactivité

Aucun connu suivant les informations fournies. Danger de réaction

Stabilité Sensible à la lumière.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Excès de chaleur. Exposition à la lumière. Exposition à de l'air

humide ou à de l'eau.

Matières incompatibles Agents oxydants forts, Bases fortes, Amines, Métaux, alcalins, Métaux,

Produits de décomposition

dangereux

Chlore, Phosgène, Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2), Chlorure

d'hydrogène gazeux

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les composants

| Composant DL50 orale | | DL50 épidermique | LC50 Inhalation | | |
|----------------------|-------------------------|-----------------------------|--------------------------|--|--|
| Trichloroéthylène | LD50 = 4920 mg/kg (Rat) | LD50 = 29000 mg/kg (Rabbit) | LC50 = 26 mg/L (Rat) 4 h | | |

Toxicologically Synergistic

Aucun renseignement disponible

Products

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Irritant pour les yeux et la peau

Sensibilisation Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

| Composant | No. CAS | CIRC | NTP | ACGIH | OSHA | Mexique |
|-------------------------------------|----------------------|--------------------|------------|------------------------|----------------------|---------|
| Trichloroéthylène | 79-01-6 | Group 1 | Known | A2 | X | A2 |
| CIRC (Centre inte | rnational de rechero | che sur le cancer) | CIRC (Cent | re international de re | cherche sur le cance | er) |
| Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme | | | | | | |

Groupe 2A - Cancérogène probable pour l'homme Groupe 2B - Cancérogène possible pour l'homme NTP: (National Toxicity Program)

NTP : (National Toxicity Program)

NTP : (National Toxicity Program)

Connu - cancérogène connu

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène

pour l'homme

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

aigus et différés

A1 - cancérogène connu pour l'être humain A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

A3 - cancérogène chez l'animal

ACGIH: (Conférence américaine des hygiénistes industriels

gouvernementaux)

Effets mutagènes Des effets mutagènes ont eut lieu sur des êtres humains.

Effets sur la reproduction

Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement

Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité

Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique STOT - exposition répétéeSystème nerveux central (SNC)
Rein Foie Cœur rate Sang

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, L'inhalation de concentrations él

L'inhalation de concentrations élevées de vapeurs peut causer des symptômes comme des maux de tête, des vertiges, une fatique, des nausées et des vomissements: Les

symptômes d'une réaction allergique peuvent inclure une éruption cutanée,

démangeaisons, gonflement, difficulté à respirer, des picotements dans les mains et les pieds, des étourdissements, des vertiges, des douleurs thoraciques, des douleurs

musculaires, ou le rinçage

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs

Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement. Contient une substance:. Nocif pour les organismes aquatiques. Toxique pour les organismes aquatiques.

| Composant | Algue d'eau douce | Poisson d'eau douce | Microtox | Daphnia magna |
|-------------------|-----------------------|------------------------------|-------------------------|-----------------------|
| Trichloroéthylène | EC50: = 175 mg/L, 96h | LC50: 31.4 - 71.8 mg/L, 96h | EC50 = 0.81 mg/L 24 h | EC50: = 2.2 mg/L, 48h |
| | (Pseudokirchneriella | flow-through (Pimephales | EC50 = 115 mg/L 10 min | (Daphnia magna) |
| | subcapitata) | promelas) | EC50 = 190 mg/L 15 min | |
| | EC50: = 450 mg/L, 96h | LC50: 39 - 54 mg/L, 96h | EC50 = 235 mg/L 24 h | |
| | (Desmodesmus | static (Lepomis macrochirus) | EC50 = 410 mg/L 24 h | |
| | subspicatus) | | EC50 = 975 mg/L 5 min | |
| | | | - | |

Persistance et dégradabilité

Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Mobilité

Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa volatilité.

| Composant | Log Poctanol/eau |
|-------------------|------------------|
| Trichloroéthylène | 2.4 |

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

| Composant | RCRA - déchets de série U | RCRA - déchets de série P |
|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|
| Trichloroéthylène - 79-01-6 | U228 | - |

14. Informations relatives au transport

DOT

No ONU UN1710

Nom officiel d'expédition TRICHLOROETHYLENE

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

TMD

No ONU UN1710

Nom officiel d'expédition TRICHLOROETHYLENE

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

IATA

No ONU UN1710

Nom officiel d'expédition TRICHLOROETHYLENE

Classe de danger 6.1 Groupe d'emballage III

IMDG/IMO

No ONU UN1710

Nom officiel d'expédition TRICHLOROETHYLENE

Classe de danger 6.1

Groupe d'emballage III

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

| Composant | No. CAS | DSL | NDSL | TSCA | TSCA Inventory notification - Active-Inactive | EINECS | ELINCS | NLP |
|-------------------|---------|-----|------|------|---|-----------|--------|-----|
| Trichloroéthylène | 79-01-6 | X | ı | X | ACTIVE | 201-167-4 | - | ı |

| Composant | No. CAS | IECSC | KECL | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|-------------------|---------|-------|------|------|------|------|------|-------|-------|
| Trichloroéthylène | 79-01-6 | Х | Х | X | X | X | Х | Х | Х |

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

| Composant | NPRI | Agence Canadienne de Protection de l'Environnement (CEPA) - Liste des substances toxiques | Le Plan de gestion des produits chimiques du Canada (CEPA) |
|-------------------|--|--|--|
| Trichloroéthylène | Part 1, Group A Substance Part 4 Substance | Schedule I | |

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

| Composant | substances soumises à | REACH (1907/2006) - Annexe XVII - Restrictions applicables à certaines substances dangereuses | 1907/2006) article 59 - Liste |
|-------------------|--|--|--|
| Trichloroéthylène | Carcinogenic Category 1B Article 57 Application date: October 21, 2014 Sunset date: April 21, 2016 Exemption - None | Use restricted. See item 28. (see link for restriction details) Use restricted. See item 75. (see link for restriction details) | SVHC Candidate list - 201-167-4 - Carcinogenic, Article 57a |

After the sunset date the use of this substance requires either an authorization or can only be used for exempted uses, e.g. use in scientific research and development which includes routine analytics or use as intermediate.

https://echa.europa.eu/authorisation-list

https://echa.europa.eu/substances-restricted-under-reach

https://echa.europa.eu/candidate-list-table

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| _ | | | | | | |
|---|-----------|---------|----------|---------------|--------------|-----------------|
| | Composant | No. CAS | OECD HPV | Des polluants | Potentiel de | Restriction des |

| | | | organiques persistants | destruction de l'ozone | substances dangereuses (RoHS) |
|-------------------|---------|--|---|-------------------------------|---------------------------------------|
| Trichloroéthylène | 79-01-6 | Inscrit(e) | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Composant | No. CAS | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives | Rotterdam Convention (PIC) | Basel Convention (Hazardous Waste) |
| Trichloroéthylène | 79-01-6 | Non applicable | aux rapports de sécurité Non applicable | Non applicable | Annex I - Y45 |

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

 Date de préparation
 03-févr.-2010

 Date de révision
 26-déc.-2021

 Date d'impression
 26-déc.-2021

Sommaire Ce document a été mis à jour pour se conformer aux exigences du SIMDUT 2015 pour

s'aligner sur le Système général harmonisé (SGH) pour la classification et l'étiquetage des

produits chimiques.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité